

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2011

communiqué de presse



Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service actionnaires

Laurent Dublanchet
+33 (0)1 40 62 51 86
Bérangère Falcand
+33 (0)1 40 62 85 96

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011 :

Mardi 26 avril 2011

Assemblée Générale Mixte :

Mercredi 4 mai 2011

Date de détachement du coupon* :

Mercredi 11 mai 2011

Date de mise en paiement du

dividende* :

Lundi 16 mai 2011

*Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 4 mai 2011

L'Assemblée Générale Mixte d'Air Liquide se tiendra le **mercredi 4 mai 2011 à 15 heures**, sur première convocation, au Palais des Congrès à Paris. Les **projets de résolutions**, approuvés par le Conseil d'Administration d'Air Liquide le 14 février dernier et qui seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont disponibles sur le site Internet du Groupe, rubrique Actionnaires.

L'**avis de convocation a été publié au BALO** (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 18 mars 2011 et peut être consulté sur le site Internet du Groupe. Le document de convocation va être envoyé au domicile de tous les actionnaires de la Société et également mis en ligne sur le site. Ces documents contiennent l'ordre du jour de l'Assemblée, les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires, une présentation de leurs objectifs et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

L'Assemblée Générale est l'occasion de présenter la stratégie du Groupe et ses perspectives de développement et de participer à la vie du Groupe. **Tous les actionnaires sont invités à s'exprimer** en assistant à l'Assemblée Générale, en se faisant représenter par procuration, ou en renvoyant un formulaire de vote par correspondance afin qu'il parvienne à la Société **le samedi 30 avril au plus tard**. La participation de chacun des actionnaires est essentielle. L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe, www.airliquide.com.

Les documents préparatoires relatifs à l'Assemblée seront communiqués aux actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Ces documents et autres éléments relatifs à la préparation de cette Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires auprès du Service actionnaires, 75 quai d'Orsay, 75321 Paris Cedex 07, et publiés sur le site Internet du Groupe www.airliquide.com, rubrique Actionnaires, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans 80 pays avec 43 600 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

Technologies innovantes pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, soins à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.

Partenaire dans la durée, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La diversité de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.

Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de développement durable. En 2010, son chiffre d'affaires s'est élevé à 13,5 milliards d'euros dont plus de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2011

A caractère ordinaire

- Rapports du Conseil d'Administration.
- Rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010.
- Affectation du résultat de l'exercice 2010 ; fixation du dividende.
- Autorisation donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions.
- Renouvellement du mandat de deux membres du Conseil d'Administration.
- Nomination d'un administrateur.
- Approbation de la convention visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, relatifs à Air Liquide International.
- Fixation du montant des jetons de présence.

A caractère extraordinaire

- Autorisation donnée pour 24 mois au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues.
- Approbation d'un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la Société à sa filiale Air Liquide France Industrie de son activité de fourniture et de commercialisation de gaz industriels.
- Approbation d'un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la Société à sa filiale Air Liquide Advanced Technologies de son activité de conception et fabrication d'équipements dans les domaines spatial, aéronautique et cryogénie.
- Approbation d'un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la Société à sa filiale Cryopal de son activité de fabrication et de commercialisation de récipients cryogéniques.
- Approbation d'un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la Société à sa filiale Air Liquide Engineering de son activité d'expertise technologique réalisée à partir du site du Blanc-Mesnil.
- Approbation d'un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la Société à sa filiale Air Liquide Services de son activité de développement, d'installation et d'exploitation de systèmes d'information industriels.
- Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société.
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- Autorisation donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue d'augmenter, en cas de demandes excédentaires, le montant des émissions d'actions ou de valeurs mobilières.
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.
- Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées à une catégorie de bénéficiaires.

A caractère ordinaire

- Pouvoirs en vue des formalités